

LETTRÉ OUVERTE A DESTINATION DES SERVICES**LES AGENTS DE SECURITE INCENDIE SONT TOUJOURS EN GREVE !**

Ils refusent catégoriquement d'endosser une double casquette. Le pompier n'est pas un policier, L'agent SSIAP n'est pas un agent de sûreté : **Ce sont 2 métiers différents !**

Depuis plusieurs années les services de sécurité incendie ont été transformés en services polyvalents et le plus préoccupant est que les missions SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes) sont détournées vers un autre métier, celui d'agent de sûreté des biens et des personnes.

En conséquence, pour la sécurité des patients, la VOTRE et la leur, les agents des PC Sécurité Incendie en grève depuis le 14 février 2020 n'effectuent plus les tâches qui ne relèvent pas de leur métier.

<u>MISSIONS HORS SSIAP</u>	
Gestion des barrières, des parkings, des stationnements	<u>Les agents assureront les accès pour permettre le cas échéant les interventions des véhicules de secours.</u>
Balisage hors SSIAP	<u>Services techniques</u>
Brancardages	<u>Appel à l'équipe de brancardage</u>
Chambres mortuaire	<u>Redéfinir les règles d'accès et de fonctionnement de la chambre mortuaire.</u> <u>Appel au Directeur de garde</u>
Livraisons de repas	<u>Ouverture du Self – avec indication au service demandeur de descendre chercher les repas.</u>
Attributions de clés	<u>Les clés seront mises à disposition, mais leurs gestions ne seront plus assurées.</u>
Réceptions de colis, de médicaments	<u>Les colis livrés ne seront pas réceptionnés par les agents de sécurité incendie, ils seront orientés vers les services destinataires pour confirmer la réception et les prendre en charge.</u>
Dépannages divers	<u>Service technique et en dehors des heures d'ouverture, résident de garde ou Directeur de garde.</u>
Réarmement des climatisations (nuit)	<u>Résidents de garde</u>
Bracelet anti rapt	<u>Si alarme, appel au service et aux forces de l'ordre si besoin.</u>
Agressions	<u>Appel au Directeur de garde et appel à la police.</u>
Intrusions	<u>Appel au Directeur de garde et appel à la police.</u>
Déconnexion des alarmes intrusions (pour les équipes de nettoyages, et intervenant extérieurs)	<u>Gestion par responsable sécurité Incendie (reprogrammation des plages horaires)</u>
Contentions	<u>Appel au Directeur de garde.</u>

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION ET VOTRE SOUTIEN